

3.0 crédits	15.0 h + 15.0 h	1q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Goedgezelschap Anne ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Avoir atteint le niveau 'B2' au niveau de la compréhension à la lecture et de la compréhension à l'audition, ainsi qu'une compétence communicative productive (expression orale) de niveau 'B2' (Cadre européen commun de référence (CECR)).
Thèmes abordés :	Le cours introduit les principes généraux de la communication, en particulier les composantes linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques et culturelles de l'interaction. Une attention particulière sera accordée aux caractères distinctifs des stratégies de communication dans le monde néerlandophone. Cette partie plus générale sera suivie d'une présentation détaillée des stratégies à mettre en oeuvre dans les activités orales de communication propres à l'entreprise: exposés face à des publics divers, participation à des débats, animation de réunions, négociations commerciales, conversations téléphoniques, etc. Les exercices qui accompagnent le cours permettront aux étudiants de simuler des prises de parole dans des situations professionnelles diverses. Leurs performances seront enregistrées et feront l'objet d'un commentaire détaillé.
Acquis d'apprentissage	Au terme du cours, l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes généraux de stratégies de communication dans l'entreprise au domaine néerlandophone et devra au minimum avoir acquis un savoir-faire communicatif oral de niveau B2+ (Cadre européen commun de référence - CECR) en néerlandais. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Travaux personnels et examen oral : prise de parole dans une situation professionnelle donnée.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Les thèmes suivants seront abordés : 1) Introduction générale à la communication et à la communication orale ; 2) Particularités de la communication orale dans l'entreprise (structure d'une organisation, style de direction et communication, communication assertive, motivation psychologique, etc); 3) Spécificité de la culture d'entreprise de langue néerlandaise (termes d'adresse, stratégies de politesse, etc) ; 4) Communication intérieure à l'entreprise (informations données au personnel, réunions internes, exposés, etc) ;
Bibliographie :	/
Autres infos :	Le volume 2 (15h) est assuré par l'Institut des Langues Vivantes (ILV).
Faculté ou entité en charge:	MULT

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	3	-	
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	3	-	
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	6	-	
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	SPRI2M	6	-	
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	6	-	
Master [120] en ingénieur de gestion	INGE2M	6	-	
Master [120] en administration publique	ADPU2M	6	-	
Master [120] en journalisme	EJL2M	6	-	
Master [120] en communication	CORP2M	6	-	
Master [120] en information et communication	COMU2M	6	-	
Master [120] en communication	COMM2M	6	-	
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M	3	-	
Master [120] en sciences économiques, orientation générale	ECON2M	5	-	